L'organisation des Temps d'activités péri-éducatives pour la rentrée 2017

I) les activités.

Il est demandé aux intervenants de faire découvrir une activité aux enfants qui leur sont confiés. Il s'agit bien de découverte non d'enseignement.

Cette différence notable implique que notre objectif n'est pas de faire apprendre une somme de connaissances.

Notre objectif est de proposer une découverte ludique des arts plastiques, des arts de la scène, des sports collectifs ou individuels, des sciences.

L'activité est ici un moyen pour permettre aux enfants de découvrir, de s'épanouir, de se socialiser et d'être sensibilisé à l'éco responsabilité.

II) Organisation de périodes de découverte des TAP et choix de l'enfant

Les équipes axeront leurs actions sur le choix de l'enfant lors des Temps d'Activités Péri-éducatives. Afin de favoriser la découverte et l'implication de l'enfant dans la pratique d'activités, il est proposé de découper les Temps d'Activités Péri-éducatives en périodes allant de vacances à vacances soit (ceci est donné à titre indicatif et pourra être modifié en fonction du calendrier scolaire établi par l'Education Nationale) :

Période n°1 : du 04 septembre au 20 octobre 2017 (7 semaines): semaine de découverte du 04 au 08 septembre 2017 soit 1 semaine de découverte et 6 semaines d'ateliers

Période n°2 : du 06 novembre au 22 décembre 2017 (7 semaines) : semaine de découverte du 06 au 10 novembre 2017 soit 1 semaine de découverte et 6 semaines d'ateliers

Période n°3 : du 08 janvier au 16 février 2018 (6 semaines) : semaine de découverte du 08 au 13 janvier 2018 soit 1 semaine de découverte et 5 semaines d'ateliers

Période n°4 : du 05 mars au 13 avril 2018 (6 semaines) : semaine de découverte du 05 au 09 mars 2018 soit 1 semaine de découverte et 5 semaines d'ateliers

Période n°5 : du 30 avril au 06 juillet 2018 (10 semaines) : semaine de découverte du 30 avril au 04 mai 2018 soit 1 semaine de découverte et 9 semaines d'ateliers

III) Les thématiques

Six thématiques retenues :

- *Eveil artistique et culturel*
- *Jeux de stratégies*
- *Activités de découverte*
- *Environnement et développement durable*
- *Initiation sportive (jeux collectifs proposés par des animateurs)*
- *Activités physiques et sportives spécialisées (dispensées par un éducateur sportif ou un animateur diplômé et spécialisé)*

IV) Sensibilisation aux ateliers

Les enfants en élémentaire seront regroupés dans un lieu de l'école ou de l'accueil de loisirs par tranches d'âge. Les animateurs référents présenteront à tour de rôle (environ 10 minutes chacun) leur atelier à l'aide de supports pédagogiques (illustrations, modèles …). Il sera ensuite distribué à chaque enfant la feuille ci-après où l'enfant numérotera les ateliers par ordre de préférence.

Nom : *Prénom :* *Classe :*

Numérotez par ordre de préférence : 1er choix, 2ème choix, 3ème choix et 4ème choix.

INTITULÉ DE L'ATELIER	***Choix n°***

Après avoir récupéré les feuilles des enfants, toute l'équipe se réunira pour constituer les groupes. Un pass' découverte sera transmis à chaque enfant afin d'informer les familles des ateliers suivis par leur enfant.

Pour les enfants en maternelle, les animateurs référents présenteront à tour de rôle (environ 10 minutes chacun) leur atelier à l'aide de supports pédagogiques (illustrations, modèles …). Les enfants pourront ensuite essayer les ateliers proposés lors de la période de découverte puis ils choisiront en groupe ou individuellement l'atelier qu'ils suivront.

Un cahier d'activité illustrant leurs parcours lors des TAP sera transmis à chaque enfant afin d'informer les familles des ateliers suivis par leur enfant.

Bonnes découvertes à tous !